



Pour citer cet article :

Gauneau (Jacques), « Analyse critique de la protection de l'enfance inadaptée en Algérie », 1956, pp. 1 - 34.



ANALYSE CRITIQUE

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE INADAPTEE

EN ALGERIE

EN 1956

ANALYSE CRITIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE INADAPTEE

EN ALGERIE

EN 1.956 (0)

Jacques GAUNEAU
Educateur spécialisé
Ancien Délégué Régional de
l'A.N.E.J.I. en Algérie.

I - INTRODUCTION-

Chaque fois qu'il faut parler de l'Algérie, et quel qu'en soit le motif, on se voit contraint de remettre l'interlocuteur devant les données concrètes de ce pays dont les proportions, inhabituelles à nos pensées occidentales, conditionnent tous les problèmes.

Que l'on se représente succinctement un pays grand comme trente-huit départements français, peuplé comme vingt-et-un, et riche comme trois :

- grand : vingt millions d'hectares, divisés approximativement en trois zones : le Sahel, mince bande côtière de collines et de plaines riches ; l'Atlas, importante zone montagneuse pauvre ; et les Hauts Plateaux, immense domaine désertique. Les Territoires du Sud (Sahara), disposant d'un statut spécial, n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

- peuplé : dix millions d'habitants (le quart de la population de la France), implanté irrationnellement (la Kabylie, pays montagneux très pauvre, coeur de l'insurrection actuelle, atteint parfois une densité de trois à quatre cents habitants au Km²), divisés entre européens et musulmans dans la proportion de 1/9, formant deux ghettos qui se sont juxtaposés sans osmose. Le million d'européens se compose d'environ quatre cents mille habitants de souche française et de six cents mille de souche étrangère (Italiens, Espagnols, Maltais, Allemands et Suisses). La population musulmane (Berbères et Arabes) est caractérisée, comme toute population sous-alimentée, par une démographie galopante qui rend dérisoires les quelques efforts tentés, et ne fait qu'augmenter la gravité de la situation à venir.

(0) 1956- c'est-à-dire avant le premier durcissement de l'insurrection : la bataille d'Alger (janvier 1957), avec, comme conséquence, les premières initiatives civiles de l'armée, notamment dans le domaine de l'enfance.

-riche : (comme trois départements français !) seulement six millions d'hectares de terres cultivables, dont 2/5 (les meilleurs, consacrés à la vigne et aux agrumes) aux mains des européens (parce que défrichés par eux), et 2/3 aux musulmans ; cette terre, en appauvrissement progressif évident est, au surplus, diminuée chaque année par l'érosion malgré des efforts gigantesques accomplis pour la protéger. L'une des conséquences indirectes est la sous-alimentation ; 600 kgs de blé par habitant en 1900 ; 200 kgs en 1950. Une industrie quasi squelettique, tenue sciemment en échec par l'industrie française, handicapée par le prix de revient de ses produits et ne disposant d'ailleurs que de deux millions de clients étalés sur plus de mille kilomètres de longueur. Le chômage sévit (820.000 en secteur rural et 100.000 en secteur urbain, en 1954 ; secourus par un budget spécial, mais combien inefficace, de 800 millions).

En résumé, ce pays coûtait au budget français, en temps de paix (1953) 145 milliards (non compris les investissements privés).

C'est dans ce pays que grandit une immense population enfantine, s'imprégnant peu à peu du climat créé par ces données, solidifiées puis durcies par 120 ans d'habitudes.

Si le petit européen a de grandes chances de survivre, d'être soigné, de manger à sa faim, puis d'être scolarisé (137.000 en 1910-1911 ; 141.000 en 1953-1954), le petit musulman court infiniment plus de risques, et il lui faut vraiment un concours de circonstances heureuses pour survivre à des conditions sanitaires fort déficientes, pour résister à toutes les maladies, pour recevoir un enseignement. Il n'est scolarisé que dans la proportion de 1/10 en 1953-54 (300.000 pour 3 millions de scolarisables) et, comme malgré de très importants efforts d'équipement, les réalisations accomplies reperdent du terrain (après en avoir gagné) sur la démographie, la proportion de 1/10, après une courte période d'amélioration, est de nouveau en régression. A signaler que les premiers plans, tenant compte des réticences des musulmans, n'avaient pas estimé devoir compter les filles qui n'ont été scolarisées qu'avec un décalage de 30 ans, décalage que l'on ressent gravement aujourd'hui dans le retard de l'évolution familiale.

Dans l'enseignement secondaire, en 1954-55, on comptait 34.000 élèves dont 1/7 de musulmans, et dans l'enseignement technique 15.000 dont 1/4 de musulmans.

Enfin, il faut bien reconnaître que la loi française fut appliquée trop souvent sans souplesse et sans intelligence, balayant la langue arabe, et ignorant pratiquement la culture autochtone, pour imposer ses normes occidentales, et, parfois, une laideur agressive. D'importants réajustements sont effectués aujourd'hui dans ces domaines ; mais ils pourront difficilement effacer le passé.

Il existe, il faut bien le dire, trois lycées franco-musulmans (ex "medersas") à Alger, Constantine et Tlemcen (I) où l'enseignement est à la fois bi-lingue et bi-culturel, et qui touchent près de 1.000 élèves, quoique leurs débouchés soient encore restreints. Mais il a surtout existé des instituteurs qui, dépassant la lettre du règlement, ont accompli un immense travail d'amitié et d'éducation : cela non plus ne peut s'effacer.

Que deviennent alors tous les autres enfants : Orphelins dont la parenté est dispersée ; abandonnés à cause de la trop grande misère ; enfants de femmes répudiées qui ne peuvent assurer leur subsistance ; malades, anormaux ou arriérés, produits de la sous-alimentation, de l'insalubrité, ou même de l'alcoolisme (cette fructueuse exportation occidentale) ?... L'ancien régime tribal prenait en charge tous les ressortissants de la tribu ; mais la misère, qui a rabattu les ruraux sur les villes, et la loi française, qui a remplacé cette structure sociale par une structure familiale qu'elle ne peut faire respecter, ont disloqué les tribus et accéléré la désagrégation d'une société dépassée. Et, désormais, tous ces enfants errent au hasard, vivant de rapines dans les campagnes et de divers trafics dans les villes, alimentant régulièrement l'armée de ces petits mendiants qui sont la lèpre du Maghreb.

En bref, on pourrait affirmer, sans beaucoup d'erreurs, que les 8/10 de la population infantine musulmane sont actuellement inadaptés pour une raison ou pour une autre (physique, mentale ou sociale) ; et il ne serait pas inexact d'y ajouter la plus grande partie des enfants du sous-prolétariat européen des villes algériennes, dont le chiffre est fort difficile à évaluer, mais dont les conditions de vie et le climat social sont très proches de ceux du prolétariat urbain musulman.

Devant une telle situation, quelles ont été les réactions concrètes des organismes responsables ? C'est ce que nous allons tenter d'explorer secteur par secteur, afin d'en tirer ensuite quelques perspectives d'ensemble.

o

o o

II - LE SECTEUR PUBLIC -

Comme en France, le secteur public, en matière de protection de l'enfance inadaptée, se divise en trois grands domaines : Justice, Santé, Education Nationale, dont on ne peut pas dire qu'ils s'interpénètrent beaucoup. Et c'est plutôt par contrainte que par bienveillance si,

(I) Capitales des trois anciens royaumes d'Algérie ; les médersas sont la survivance des universités traditionnelles de ces trois capitales.

dans les zones limitrophes, l'un ou l'autre, généralement sous forme de "personnel détaché", apporte sa contribution aux efforts du voisin. Il faut reconnaître toutefois que la complexité croissante des problèmes auxquels ils sont obligés de faire face a amené beaucoup de hauts fonctionnaires à prendre vivement conscience de l'urgence de coopérer pour sauver plus sûrement les enfants. Mais cette prise de conscience n'est pas encore généralisée.

JUSTICE -

Service de l'Education Surveillée.

L'Education Surveillée s'est efforcée de faire face à la vague montante de la délinquance juvénile :

1937.....	2.545 délinquants.
1943.....	4.452 -
1948.....	5.948 -

Elle le fit, et c'est là son grand mérite, quoiqu'elle fût terriblement handicapée par ses normes administratives. En effet, la loi de Juillet 1912, sur les Tribunaux d'enfants, ne s'appliqua à l'Algérie qu'en 1936, et l'ordonnance de 1945, qui régleme actuellement la législation des mineurs, quoique plus prompte, attendit six années pour être étendue à l'Algérie. On conçoit que, dans ces conditions, le travail ait été difficile. Pourtant, dès 1936, un effort était fait pour séparer les mineurs des adultes dans les prisons; dès 1944, devant les termes de la loi, une équipe privée, sous l'impulsion du Dr M. POROT commençait à établir autour du Tribunal une infrastructure de prévention, de service social, de liberté surveillée. Mais le Service de l'Education Surveillée, encore rattaché à l'Administration Pénitentiaire, ne possédait que deux Quartiers de Mineurs dans les prisons de Maison Carrée (filles) et Alger (garçons), et un ex-pénitencier militaire à Birkadem,

Actuellement, quoique bien améliorée, la situation est encore précaire. Le Tribunal d'Alger possède dans ses locaux un service social de 5 assistantes, qui assure un labeur écrasant; bien qu'encore insuffisant, il n'est limité que par la résistance physique de ses membres; les Tribunaux d'Oran et de Constantine ont chacun une assistante sociale. Presque chaque Tribunal de Mineurs dispose d'Un Délégué Permanent à la Liberté Surveillée (qui joue souvent le rôle de l'assistante inexistante), et l'organisation des délégués bénévoles prend de plus en plus d'extension (à Alger , 4 délégués permanents et 50 bénévoles).

Le Service de l'Education Surveillée, rattaché maintenant directement au Cabinet du Gouverneur Général, dispose d'un plus vaste éventail d'établissements.

Trois Centres d'Observation pour garçons, implantés à Birkadem (160 places) ouvert en 1947, Oran (50 places) ouvert en 1948, et Constantine (60 places) ouvert en 1950, font un travail satisfaisant de diagnostic, aidés en cela par des assistantes sociales, des médecins et des psychologues généralement attachés à leur travail, et malgré des conditions matérielles souvent défavorables (les C.O. d'Oran et de Constantine sont dans les locaux des prisons civiles). Deux internats appropriés, pour garçons d'âge scolaire, sis à El Biar (80 places) et Oran (30 enfants), font également un sympathique travail, animés par quelques éducateurs plus soucieux des enfants que de leur propre avancement. Deux maisons d'Education Surveillée existent pour les garçons de plus de 14 ans; l'une, neuve, est en cours d'ouverture à Arzew (200 places); l'autre est l'ancien internat de Birkadem, auquel on a ajouté un enseignement professionnel (bois, fer, cuir), sans pouvoir toutefois le nettoyer de ses miasmes pénitenciers. Pour les filles, il subsiste le quartier des mineures, à la prison de Maison Carrée, qui sert au triage, mais il est complété, maintenant, par la Maison d'Education Surveillée Chéragas, perle du service qui, dans d'excellentes conditions de cadre matériel, de personnel technique et de direction, assure la rééducation de 115 jeunes filles. Il n'existe aucun établissement de semi-liberté, ni pour filles, ni pour garçons.

On ne peut qu'applaudir la croissance du Service durant ces dix dernières années; cependant, cet équipement reste médiocre en qualité, et demeure, quant à l'ampleur, bien inférieur aux besoins. Si, pour ce second point, tout dépend des crédits qu'il n'est pas au pouvoir des éducateurs de faire attribuer, en ce qui concerne la qualité, on pourrait formuler deux reproches principaux :

1°) l'absence dramatique de toute doctrine d'ensemble au niveau du service; ceci est dû, très simplement, à la coupure administrative entre Paris et Alger, à l'inexistence de techniciens de l'éducation dans les têtes du service, à la primauté des incidences administratives, syndicales et politiques sur les impératifs éducatifs.

2°) l'esprit répressif qui règne, pour des raisons diffuses de paresse et de racisme, dans une part importante des membres du personnel, parmi lesquels, signalons-le, presque aucun musulman n'a pu se maintenir, quoique certains aient réussi au concours d'entrée.

" Maintenant que l'affectation aux mineurs de l'ancien personnel pénitencier jugé capable de réussir avec les jeunes a été opérée, il faut songer à renforcer la qualité de l'encadrement des maisons existantes, et à pourvoir en éducateurs toutes les maisons qu'on a décidé de créer". Ces lignes de M.H. Joubrel, datent de 1952 (2), après son premier voyage en Algérie; elles sont malheureusement toujours valables car, faute de candidats, les concours n'arrivent pas à alimenter les besoins du service en éducateurs. Le baccalauréat, exigé pour se présenter au concours, constitue, en particulier, un obstacle d'importance. Le Service

(2) Rééducation N°38 Mars 1952. P.25

de l'Éducation Surveillée a pensé supprimer la difficulté en remplaçant provisoirement le baccalauréat par le brevet élémentaire complété du diplôme d'éducateur, mais cette excellente initiative ne fut pas couronnée de succès, faute d'éducateurs diplômés en Algérie.

On touche ici, dès les premiers pas, à la carence principale dont souffre l'Assistance à l'Enfance en Algérie : l'absence d'une école de formation d'éducateurs spécialisés. Le Dr M. Porot constatait déjà cette carence en 1948 (3) : "un problème important va se poser dès l'ouverture de ces différentes maisons de rééducation : c'est le problème du personnel. Il n'existe en Algérie aucun personnel spécialisé et les problèmes algériens sont, d'autre part, trop spéciaux et parfois trop complexes pour que l'on puisse sans inconvénients introduire dans la rééducation des enfants délinquants en Algérie un personnel spécialisé d'origine métropolitaine." Et, à la même époque, dans d'autres secteurs, comme nous le verrons, des voix autorisées s'élevaient dans le même sens.

Que n'ont-elles été écoutées !

SANTE

Services des Enfants Assistés.

Ce n'est pas par erreur que le mot " Services " est nanti d'un s ; ce pluriel est dû au fait que, aussi absurde que cela paraisse, il n'y a aucune direction d'ensemble des trois départements algériens pour les enfants assistés, qui dépendent ainsi uniquement des Services départementaux. Il est aisé, dès lors, d'imaginer la disparité d'efforts que l'on constatera dans ce domaine, lequel, au surplus, est encore régi par la loi de 1904, celle de 1943 n'ayant pas encore été étendue à l'Algérie. C'est ainsi qu'après une longue période de stagnation où l'on se contentait, comme en France, de confier aux hôpitaux les enfants recueillis, il y eut quelques tentatives d'amélioration, quelques sursauts discrets et d'ailleurs récents. On peut considérer que l'énorme majorité des enfants abandonnés, orphelins ou assimilables, sont recueillis par de nombreux orphelinats privés, généralement confessionnels, de valeur inégale et souvent discutable, mais qui ont, au moins, le mérite d'exister.

Le Service des Enfants Assistés d'Alger ne possède, en gestion directe, que la pouponnière de Birmandreïs, qui élève une trentaine de bébés dans d'excellentes conditions sanitaires (0 décès en 1955). Il possédait également la très importante Cité Départementale de l'Enfance, qui regroupe dans Alger près de 200 enfants ; mais elle fut mise en adjudication et attribuée à l'Oeuvre "Moisson Nouvelle".

(3) Rééducation n°3. Janvier 1948. P. 18

Toutefois, à défaut de gestion directe, le service assume financièrement la charge de près de 2.000 enfants, dont 700 en placement familial (en Algérie ou en France); à ce chiffre s'ajoutent 500 enfants secourus dans leurs familles. Chaque année le service envoie en vacances certains pupilles, soit en Algérie même (101 en 1955), soit en France (36 en 1955) où ils sont confiés à des familles rurales dont ils se font tant apprécier que plusieurs demandes d'adoption ont été formulées. Enfin, couronnement d'un redressement éducatif de plusieurs années, oeuvre de l'Inspecteur Fralon, le service pouvait se prévaloir en 1955, de 6 certificats d'études, d'un baccalauréat, et d'une première année de licence en droit, à côté de bien d'autres études en cours, scolaires ou professionnelles. M. Fralon écrivait dans son rapport sur l'année 1955 : "Pour la première fois dans les annales de l'Assistance Publique d'Alger est créée la rubrique des pupilles poursuivant des études dans l'enseignement supérieur. Ceci peut être considéré comme le témoignage de l'orientation donnée au service, et qui permet à chacun de nos pupilles de prétendre aux études et à la situation que ses qualités d'intelligence et de travail lui donnent le droit d'envisager". Il y eut, également, à l'actif du service, 58 adoptions en 1955. On peut noter en passant l'existence d'un service social compétent et cohérent.

Le service des Enfants Assistés d'Oran, qui avait à charge, en 1955, une masse de 1.274 enfants, s'est contenté d'améliorer et d'assouplir les conditions de vie du Foyer des Pupilles, qui fait vivre 150 enfants dans les bâtiments de l'hôpital civil d'Oran; mais il sera difficile de modifier efficacement quoique ce soit tant que ce foyer n'aura pas changé totalement d'implantation; de plus, l'absence de personnel professionnellement formé rend illusoire toute tentative sérieuse d'éducation.

Le service des Enfants Assistés de Constantine est encore moins bien partagé; chargé également d'un gros effectif d'enfants (916 pupilles en 1955), il dispose, comme "hospice dépositaire" (comme dit la loi) de l'Orphelinat Départemental de Sidi-Mabrouk, dont les conditions éducatives, et même matérielles sont pitoyables.

On ne peut guère reprocher à ces services de n'avoir pas une doctrine d'ensemble, ni un programme général commun de perfectionnement technique, puisque personne, au Gouvernement Général, ne coordonne leurs tentatives. En attendant l'hypothétique création d'un tel organe central, la meilleure des garanties que puisse prendre chaque service pour une amélioration appréciable de son action éducative serait de créer ou de reprendre en gestion directe une gamme complète d'établissements (pouponnières, jardins d'enfants, foyer scolaire, home d'étudiants et d'apprentis) destinés aux enfants qui ne peuvent avoir un placement individuel souple dans des familles ou des collectivités normales, et d'instituer parallèlement un cadre départemental d'éducateurs chargés de ces établissements, à l'instar de ce qu'a voulu réaliser la préfecture de Rouen. La stabilisation sociale ultérieure

des enfants élevés dans ces conditions justifierait, à elle seule, le financement de la réforme. Bien entendu, une telle création pré-suppose l'existence, à Alger, de l'école d'éducateurs dont les promotions sortantes seraient aptes à se présenter au concours d'entrée.

Service des Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire.

La campagne de vaccination en masse contre la tuberculose (BCG) qui a débuté en 1949, aux frais communs de l'Algérie et de l'UNICEF, s'est achevée en 1952. Mais son action a été soutenue et prolongée par l'existence des réalisations du Service des maisons d'enfants à caractère sanitaire qui, sous l'impulsion d'un constructeur infatigable, le Dr Combes, permet actuellement de faire face à une partie des besoins.

Deux Aériums reçoivent les enfants que leur déficience physique désigne comme victimes probables de la tuberculose; ces deux maisons sont celles de Noisy-les-Pains, pour Oran (150 lits), et celle de Jean-Bart, pour Alger (200 lits); toutes deux sont situées au bord de la mer; elles donnent aux enfants d'excellentes conditions matérielles de vie, dans une atmosphère qui n'est pas trop médicale.

Deux préventoriiums accueillent les enfants légèrement atteints, afin de consolider leur résistance à la maladie avant que celle-ci ne l'emporte sur leur organisme; l'un est en bord de la mer, à la Celle (100 lits), pour Constantine, et l'autre est en pleine campagne, à Draria (125 lits) pour Alger; dans ces deux établissements où, matériellement, les enfants ne manquent de rien, la discontinuité entre les moments médicaux, pédagogiques et éducatifs nuit singulièrement au rééquilibrage global des enfants.

Enfin, il existe un sanatorium d'enfants, dont les 200 lits reçoivent les jeunes tuberculeux dans un bâtiment moderne, admirablement situé dans les collines du Sahel algérois; un personnel hospitalier et médical sérieux se trouve au service de ces enfants, ainsi que, comme dans les précédents établissements, des monitrices dévouées qui s'efforcent d'occuper éducativement les temps de loisirs. "La Direction de la Santé Publique, et la Clinique médicale infantile ont réalisé là, par leurs efforts conjoints, une oeuvre éminemment valable mais dont les bienfaits doivent s'étendre encore" écrivait récemment le Dr Combes(4). En effet, son grand souci est d'arriver à réaliser une augmentation assez importante du nombre de lits pour recevoir tous les enfants malades; et il est bien vrai que les besoins sont tels qu'ils réclament encore bien des efforts. L'idéal en ce pays de déficients sous-alimentés serait d'avoir trois aéria, deux préventoria et un sanatorium d'enfants pour chacun des trois départements. Mais c'est dans le secteur éducatif que l'effort devrait également porter. Actuellement, grâce à un accord

(4) Enfances - N° 8, Janvier 1956, P.

passé avec une association confessionnelle de monitrices de France, le Service peut assurer aux enfants quelques heures par jour d'activités diverses et de travaux manuels (souvent fort beaux) ainsi que d'une présence généralement affectueuse; mais il n'y a personne pour prendre en charge, individuellement et dans sa totalité, chaque enfant. On connaît pourtant maintenant l'importance que revêt, pour la solidité du rétablissement ultérieur des enfants malades, une activité éducative en profondeur pour faire accepter à ceux-ci leur état, le leur faire "dépasser", et pour mobiliser, au moyen d'une rééducation progressive de la volonté, toute leur énergie en vue de leur réadaptation; il y a vraiment là le travail d'éducateurs spécialisés, et ce ne sont pas, en soi, les activités dites éducatives qui ont la vertu magique de mener à bien ce travail de psychothérapie.

On se heurte de nouveau à l'absence d'un personnel qualifié en Algérie; mais, à défaut, on pourrait souhaiter provisoirement de ce service un important effort pour réaliser, chez le personnel déjà débrouillé qu'il reçoit de France, une prise de conscience de ces problèmes techniques et un perfectionnement professionnel plus spécialisé. Toutes ces questions ne se poseront plus lorsqu'une Ecole d'éducateurs aura ouvert ses portes à Alger.

Service Technique d'Assistance à l'Enfance Inadaptée.

C'est le dernier né des services de la Santé dans le domaine de la protection de l'enfance; c'est donc également le moins développé; mais il s'est affirmé, dès le début, par une technicité plus poussée. En 1948, le Dr Sutter était nommé chef de ce service encore inexistant; il lui fallut penser et bâtir le programme avant de passer à l'action. Le chantier était immense, puisqu'il comprenait, en fait, tous les enfants inadaptés (non délinquants et non malades), débiles mentaux, caractériels, instables psycho-moteurs, névrosés, déficients psycho-physiques, déficients sensori-moteurs, enfants relevant d'encéphalites graves, etc...

Il fallait donc approximativement: une Consultation d'hygiène mentale infantile par département, quatre maisons à petit effectif (garçons et filles, européens et musulmans), dans chaque département, pour le groupe des inadaptés à dominante caractérielle, ainsi qu'une maison pour débiles mentaux, et quelques établissements nettement spécialisés (pour épileptiques, par exemple) au plan algérien. Mais, si le programme et les projets furent relativement aisés à mettre sur pied, les exigences du Dr Sutter pour la qualité expliquent en partie la lenteur des réalisations, dues aussi aux éternelles questions de crédits. Le bilan du service est donc encore limité actuellement.

Le Centre Médico-psychologique de l'Enfance, situé dans l'hôpital Civil de Mustapha (Alger) sert d'organisme central. L'une de ses attributions est de fonctionner en consultation d'hygiène mentale infantile.

Après examen, les enfants sont orientés soit vers un traitement ambulatoire, soit vers un placement adapté; faute de débouchés algériens, les placements trop spécialisés ont souvent lieu en France. Le centre remplit également une fonction thérapeutique : on y pratique psychothérapie individuelle ou collective, traitements sous narcose, rééducation de la parole ; en 1955, le centre a compté 1.761 clients dont 468 nouveaux. Enfin, il constitue également un laboratoire de recherches, de perfectionnement et d'adaptation. Dans les mois à venir, un petit service d'hospitalisation, équipé d'éducateurs, va permettre de résoudre le problème de l'observation des cas douteux, qu'on ne pouvait jusqu'alors recevoir qu'en psychiatrie adulte.

L'équipe du Centre rassemble, sous l'autorité du Dr Sutter, un psychologue, un conseiller d'orientation professionnelle, un psychanalyste d'enfants, une phoniatre, une assistante sociale spécialisée et plusieurs médecins. Une consultation de ce genre est en voie de création à Bône. A Oran (Dr Couderc) et à Constantine (Dr Frey), c'est le Service de Psychiatrie des Hôpitaux Civils de ces deux villes qui réserve certains jours à la clientèle infantile.

Au plan de la rééducation, il n'existe encore qu'un seul établissement : le Centre Binet à Douéra, réservé aux garçons européens, caractéristiques profonds, d'âge scolaire. Cette maison de 30 places, sorte d'expérience-témoin pour les futurs Centres du service, fonctionne maintenant depuis six années. Préparé longtemps à l'avance par l'équipe d'éducateurs spécialisés venus de France qui devait l'ouvrir, cet établissement a pu rassembler dès son début d'exceptionnelles conditions matérielles et techniques, réaliser la structure en petits groupes de 10 enfants (disposant chacun d'un appartement indépendant et d'un éducateur en titre), et entreprendre, entre autres expériences, d'intéressantes recherches de psychothérapie individuelle en internat (5). Utilisant les techniques les plus récentes, s'efforçant d'affiner son outil sans cesse, et ouvrant largement sa maison, cette équipe de techniciens, aussi exigeante sur la qualité que l'est son "patron", le Dr Sutter, semble avoir joué un rôle certain au cours de ces cinq dernières années, dans l'évolution de l'esprit et des méthodes de la rééducation algérienne (6).

Le reproche majeur que l'on peut formuler contre ce service est son manque d'extension. Ainsi, rien que pour Alger, il faudrait doubler le Centre de Douéra, créer une maison identique pour les filles, et un équipement parallèle pour les musulmans. Il est, en effet, difficilement pensable de faire explorer et résoudre les problèmes psychiques profonds des petits musulmans par des éducateurs européens et réciproquement.

(5) cf : Actes du 2ème Congrès de l'A.I.E.J.I. (Bruxelles, Juillet 1954)
p. 95
Liaisons N° 10, Avril 1954 et n°12 Octobre 1954, p.5

(6) cf : Rééducation N°41, Juin-Juillet 1952, p.II

Il est également difficile, dans un pays où les pulsions racistes sont à fleur d'épiderme, de faire cohabiter étroitement des enfants des deux groupes ethniques, alors que ces enfants sont précisément dans des périodes de conflits violents et d'agressivité exacerbée. Enfin, en supposant réalisé l'équipement nécessaire aux caractéristiques d'âge scolaire, il resterait à servir les caractéristiques d'âge professionnel, puis à songer à toutes les autres catégories énumérées plus haut...

Deux obstacles s'y opposent, toujours les mêmes : le manque de crédit et les difficultés de recrutement d'un personnel spécialisé. Le concours d'accès au cadre d'éducateurs de la Santé, comme celui de l'Éducation Surveillée, pré-suppose le baccalauréat et se situe au niveau de l'examen de sortie des Ecoles d'éducateurs de France ; c'est-à-dire qu'il ne trouve guère de candidats en Algérie, et que ceux de France hésitent à faire le voyage. Les démarches en cours pour obtenir l'équivalence provisoire du diplôme d'éducateur et du baccalauréat, comme à l'Éducation Surveillée, n'entraîneront guère d'augmentation du recrutement puisqu'il n'y a pas pratiquement pas, en Algérie, d'éducateurs diplômés. Le Dr Sutter l'avait bien vu (7) : " Au début, la seule solution possible sera d'avoir recours à un personnel formé dans la métropole, ce qui n'ira pas sans doute sans de très grandes difficultés, et ne représentera jamais, d'ailleurs, qu'une solution imparfaite. Il faut donc envisager, pour un proche avenir, la création en Algérie d'une école de formation pour les éducateurs et les assistants divers". Cette indispensable création est toujours du domaine de l'avenir.

Réalisations diverses de la Santé.

En plus des services spécialisés que nous venons de passer en revue (SDEA, SNECS et STAEI), la Direction de la Santé Publique et de la Population en Algérie assure l'existence de quelques autres organismes qui participent, eux-aussi, à la protection de l'enfance inadaptée :

- l'École des Sourds-Muets d'Algérie.

Ce vénérable établissement, ouvert en 1905, autrefois œuvre privée, puis propriété de la Ville d'Alger, fut racheté par la Direction de la Santé. Il s'efforce, avec des moyens très limités, mais grâce à un personnel très dévoué, d'éduquer, d'instruire et d'épanouir une centaine d'enfants, sous la maternelle responsabilité de la directrice, Melle Gaffiot.

- Réadaptation des handicapés physiques.

Il existe une remarquable réalisation dans ce domaine : le service hospitalier d'El Kettar. Le seul reproche qu'on puisse lui adresser est d'être situé dans un cadre hospitalier peu favorable à un

(7) Cahiers Médicaux de l'Union Française. N° 28, Mars 1949.

climat épanouissant, et de n'avoir rien réalisé au plan scolaire pour ces enfants dont la rééducation dure fort longtemps. Ceci mis à part, on ne peut qu'admirer le travail qui s'y réalise. Ce service a la charge de 50 petits poliomyélitiques, depuis la période aiguë de la maladie jusqu'à la récupération optimale, par les enfants, de leur motricité. De plus, les parents reçoivent une information leur permettant de faire face aux suites de la rééducation.

On doit également signaler le Service d'Héliothérapie de l'Hôpital de Douéra destiné aux enfants atteints de tuberculose osseuse. Grâce à la compréhension des Directeurs, ce service dispose de classes de travaux manuels, et de l'équipement spécialisé du service voisin de réadaptation (adulte), afin de limiter au mieux les suites et les conséquences de la maladie pour les 200 enfants (garçons et filles, de 3 à 14 ans, européens et musulmans) de ce service.

- Le Centre Polyvalent d'El Riath.

Situé en bordure d'Alger, en pleine campagne, ce Centre important, actuellement en construction, constituera une très intéressante tentative. Les Drs Combes et Sutter ont eu l'idée de rassembler là des adolescents en post-cure de différentes origines médicales, afin d'achever leur remise sur pied en les réadaptant progressivement à une vie sociale et professionnelle normale. Groupés par origine en pavillons séparés, cardiaques, diabétiques, caractériels, tuberculeux et autres pourront ainsi, dans de bonnes conditions médicales et éducatives, compléter ensemble leur scolarité souvent retardée, s'initier à une vie professionnelle adaptée et réapprendre à affronter les difficultés physiques et psychologiques d'une vie sociale normale.

- Le Service Médico-Social de l'Algérie.

La Direction de la Santé Publique dispose directement du personnel du Service Médico-Social, qui est d'ailleurs formé, en partie, à Alger même, dans deux écoles, dont l'une est gérée directement, et l'autre, appartenant à la C.R.F., est reconnue et subventionnée. La Direction de la Santé affecte ses Assistantes sociales aux différents services qui en manifestent le besoin; ainsi, par exemple, deux des assistantes du Service social du Tribunal pour enfants d'Alger sont détachées à cet effet, de la Santé Publique, qui continue à les rémunérer. La Santé met aussi un certain nombre d'assistantes à la disposition des Départements; mais la répartition à ce niveau est plutôt anarchique, et les affectations se font "à l'influence" et non selon les besoins; c'est ainsi que l'on peut voir 19 assistantes sociales pour les 2.000 lits de l'Hôpital Civil de Mustapha, alors que les 400.000 habitants d'Alger sont en charge à 7 assistantes du Service Médico-Social et que le bled n'a pratiquement personne. Le même arbitraire a permis, en Mai 1956, au Directeur départemental de la Santé d'Alger, le Dr Lartigue, de réquisitionner 80 assistantes sociales pour une opération de police, avec menaces de licenciement pour les opposantes, et emprisonnement de certaines d'entre elles.

On conçoit que, dans de pareilles conditions, la Protection de l'enfance inadaptée devienne une préoccupation mineure et ne soit le souci que de quelques assistantes sociales têtues et consciencieuses.

EDUCATION NATIONALE -

Premier Degré -

N'arrivant pas à faire face (ni en personnel, ni en locaux) à la poussée grandissante des enfants à scolariser normalement, on comprend fort bien que le Rectorat d'Alger n'ait pu consacrer beaucoup de son temps, de son attention et de son argent aux problèmes de l'enfance inadaptée. Il n'en est que plus surprenant de voir certains fonctionnaires réclamer avec conviction et optimisme que leur secteur soit seul à prendre en charge tout ce qui concerne l'enfance inadaptée (8).

En pratique, les réalisations de ce domaine se limitent à quelques classes de perfectionnement et à une Ecole de Plein Air. Cette dernière, la "Cité des Enfants", sise à côté d'Alger, réalisée pour et avec la ville d'Alger, reçoit 220 enfants (déficients physiques) dans d'excellentes conditions matérielles, mais le conditionnement éducatif en est tellement déplorable que les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active eux-mêmes, cependant habilités pour ces problèmes, ont renoncé à s'occuper de cet établissement.

En ce qui concerne les débiles mentaux, une enquête tentée en 1953 à Oran-Ville, avait donné les chiffres suivants : 3.568 arriérés sur 35.000 enfants scolarisés (il n'est donc pas question des non-scolarisés). En face de ces chiffres, qui sont partiels, mais qui donnent une proportion, il y a trois classes de perfectionnement à Oran, 2 à Alger, et 1 à Constantine.

On peut citer aussi, à côté d'Alger, un Institut Médico-Pédagogique privé, l'Institut Anglade, qui est agréé par l'Education Nationale et qui, depuis 1930, s'efforce d'éduquer 70 enfants débiles, de 7 à 18 ans, avec des instituteurs dévoués et compétents, mais des surveillants qui n'ont rien d'éducatif. Le climat de cette maison est extrêmement détendu, mais vraiment trop coupé de la réalité.

Enfin, il faut mentionner la présence de très nombreux instituteurs, détachés à travers l'Algérie dans des maisons d'enfants de toutes catégories, et qui, souvent, coopèrent fort sympathiquement avec le personnel éducatif.

(8) Congrès de la Ligue de l'Enseignement : Alger 1951.

Service des Centres Sociaux.

Le 5 Janvier 1955, un arrêté du Recteur de l'Université d'Alger donnait naissance au Service des Centres Sociaux, et désignait, pour veiller à ses destinées, un homme de tête et de coeur, M. Ch. Aguesse, jusqu'alors Directeur de l'Éducation Populaire.

Ces Centres Sociaux, assez proches des "Foyers Sociaux" du Maroc, sont une version adaptée de ce qui existe en France. Il s'agit d'implanter, dans un lieu donné et après une étude du milieu, un organisme souple qui réponde aux besoins immédiats du complexe social au service duquel il est affecté; comprenant éventuellement infirmières, assistantes sociales, instituteurs, médecins, moniteurs agricoles, éducateurs, etc... ces Centres Sociaux constituent l'infrastructure qui doit susciter, animer, faire croître et aboutir des structures normales dans les agglomérats sociaux les plus déshérités (bidonvilles, douars, etc...), où elles ne pouvaient s'établir sans cet appui, pour finalement les laisser se subsister à elle.

Le travail, multiple et permanent, des équipes des Centres est donc susceptible de toucher à tout : améliorer l'état sanitaire ou enseigner à lire et à écrire aux adultes, encourager l'artisanat local ou prêcher les soins à donner aux bébés, répandre l'éducation de base mise au point par l'UNESCO, apprendre à se servir d'un téléphone ou simplement découvrir la possibilité de "relations horizontales" avec les Français...

Pratiquement, après un an d'existence, le Service anime 7 centres : cinq dans les plus importants bidonvilles d'Alger (Berardi : 8.000 habitants ; Bel Air : 12.000 habitants ; Mahiédine : 8.000 habitants ; Clos Salembier : 15.000 habitants ; La Redoute : 9.000 habitants) et deux en secteur rural (Rovigo et Rouina). D'autres sont en préparation (9). Ils fonctionnent avec un personnel volontaire, recruté de l'extérieur ou détaché d'autres services, qui a souvent commencé comme bénévole. Bien entendu, ici aussi, se pose la question de la qualification du personnel, M. Aguesse a partiellement pallié à la difficulté en organisant des sessions intensives de formation qui ont permis de faire face à l'immédiat; quelques moniteurs en fonction pensent venir en France suivre les cours d'une école; mais il est bien évident qu'aucune de ces solutions ne vaudra une Ecole algérienne d'éducateurs spécialisés qui permettrait de former des promotions d'éducateurs spécialisés plus compétents techniquement et plus adaptés aux exigences locales.

A notre sens, l'arrêté du 5 Novembre 1955 constitue l'un des actes majeurs de l'effort à accomplir pour la promotion humaine de cette population algérienne globalement inadaptée; on ne peut, à ce sujet, que formuler deux regrets : celui d'avoir attendu 1955 pour commencer, et celui de voir attaquée déjà, pour des raisons politiques, cette oeuvre à peine amorcée.

Réalisations diverses de l'Éducation Nationale -

Il serait inexact de dore ce chapitre sans parler de trois efforts particuliers qui, d'une façon ou d'une autre, rejoignent ceux déployés au service de l'enfance inadaptée.

- Service de l'Éducation Populaire.

La compréhension de M. Ch. Aguesse et de ses adjoints a toujours rendu possible la collaboration efficace et amicale des instructeurs de ce service pour toutes les entreprises de formation ou de perfectionnement des éducateurs, et d'amélioration des techniques dans les établissements d'enfants; ces instructeurs ont toujours eu à coeur de répondre le plus exactement possible aux besoins particuliers des maisons d'enfants inadaptés. De plus, grâce à l'obligeance du service, le magnifique Centre Éducatif d'El Riath, "haut-lieu algérien de l'éducation" et précieux outil de travail, reste le cadre le plus habituel de rencontre ou de stages des travailleurs sociaux d'Algérie.

- Service de l'Hygiène Scolaire.

Longtemps fermé, faute de personnel qualifié, aux questions de l'enfance inadaptée, ce service s'est peu à peu intéressé à ces problèmes, sous la pression patiente de son directeur, le Dr Ruff. Limitée autrefois aux seuls soucis de la santé physique, l'hygiène scolaire fit de prodiges de dévouement; c'est ainsi que dans bien des postes du bled, c'est l'assistante d'hygiène scolaire, aidée de l'instituteur, qui a mené la lutte contre le trachome et, souvent, le dépistage anti-tuberculeux, ce qui permettait au Dr Ruff d'écrire en 1930 : "Nous avons la satisfaction de constater que, dans un nombre important de cas, notre intervention précoce a empêché l'extension d'affections et qu'elle a permis de sauver des enfants ou d'améliorer leur état" (10). Actuellement le service s'ouvre. Il commence à se faire dans les écoles, lentement, mais sûrement, un utile travail de dépistage et de prévention qui permet de prendre à temps certains cas d'enfants (instables, caractériels) d'atténuer certaines erreurs pédagogiques trop graves (pour les gauchers, les débiles, etc...) et de faire passer progressivement, dans l'esprit des familles et des enseignants, les règles les plus élémentaires de l'hygiène mentale infantile. Cette évolution étend également son ouverture et son rayonnement vers les domaines annexes : mouvements de jeunesse, colonies de vacances, etc... et les jeunes générations d'assistantes d'hygiène scolaire sont la promesse vivante d'un heureux avenir pour ce service.

- Service de l'Orientation Professionnelle.

C'est un hommage tout particulier qu'il faut rendre aux services départementaux de l'orientation professionnelle. En effet, quoique débordés par la tâche immense qu'ils ont à assumer avec des effectifs ridiculement faibles, ils ont cependant accepté de s'occuper particulièrement des enfants envoyés par les Services, les Consultations, les Établissements, ou certains organismes privés, pour de délicates expertises

(10) Documents Algériens, 1950, p.120.

Cette collaboration a toujours été très précieuse; c'est ainsi, entre autres exemples, que M. Bégarrá, Directeur de l'Orientation Professionnelle d'Alger, assure, chaque année, le contrôle de certains enfants du Centre Binet, établissant un bilan extrêmement complet, objectif et rigoureux, qui permet à l'équipe du Centre de rectifier éventuellement son jugement interne, de modifier son action éducative et d'améliorer ainsi le "rétablissement" de ses "cas" les plus difficiles.

Il n'est pas aisé de dégager une idée générale de tout ce secteur public; d'autant moins que les bouleversements actuels risquent de remettre en question les anciennes structures. On peut toutefois en souligner les deux grandes tares : incohérence et incoordination.

L'incohérence qui règne dans chacun des secteurs fait avorter ou rend inefficaces les efforts les plus sincères et les plus vigoureux. Il n'y a guère de plans d'ensemble et, lorsqu'ils existent, ils sont annulés en cours d'exécution. Ne citons, pour mémoire, que le "Plan Décennal" étudié en 1944, ramené à 4 ans en 1949, renouvelé en 1953 avec des réductions de crédits qui rendent illusoire tout espoir de répondre aux besoins. En fait, les parcelles vivantes et efficaces du secteur public (il y en a plus qu'on ne croit) ne le sont que par la volonté tenace de quelques hommes.

L'incoordination, et parfois même le refus de coordination, par delà les cloisonnements administratifs, est l'une des causes majeures de la sclérose partielle des grands services publics. Déjà gênés à l'intérieur par l'absence de doctrines, et à l'extérieur par les pressions politiques, les hommes décidés à appliquer les remèdes se trouvent "bloqués" par le fait que, actuellement, il est de plus en plus rare que la solution d'une situation dépende d'un seul secteur.

Ajoutons que l'absence de musulmans, par l'impossibilité (de fait, sinon de droit) où ils se trouvaient d'accéder à la gestion des services publics, a souvent faussé l'orientation de ces derniers, et a parfois gêné l'application de mesures, même fort sages. Les nombreuses réformes actuellement en cours (si elles aboutissent) pourront peut-être améliorer l'efficacité des services publics, dans leur fonctionnement comme dans leurs résultats, et, en particulier, faire tomber de nombreuses barrières qui tiennent encore.

Il reste à reconnaître ce que des hommes ont réussi, malgré tous ces handicaps, à réaliser en secteur public, au service de l'enfance inadaptée algérienne; et nous faisons totalement nôtres les conclusions de M. H. Joubrel, à l'issue de son premier voyage d'études en Algérie : "Il est beaucoup plus facile d'avoir d'excellents principes et même de bonnes idées que de parvenir à les mettre en application... Sur place, on s'aperçoit que l'évolution est fort malaisée et que les meilleures volontés ne peuvent réaliser des miracles. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas aussi de mauvaises volontés..." (11).

(11) Rééducation n° 38, Mars 1952, p. 36

III - LE SECTEUR PRIVE-

Comme dans tous les autres domaines, l'initiative privée a précédé, parfois de fort loin, les tentatives du secteur public. En Algérie particulièrement, les tout premiers efforts en faveur de l'enfance inadaptée sont dus à des dévouements précurseurs, individuels ou collectifs, assez souvent confessionnels, qui se sont penchés en premier lieu sur les orphelins, puis, plus tard, sur les délinquants. Mais ces équipes initiales n'ont pas toujours eu l'idée, les moyens, ou le désir, de se tenir au courant de l'évolution des idées éducatives et n'ont souvent pas su profiter des possibilités d'efficacité accrue que rend possible l'amélioration des techniques pédagogiques. De plus, pour toutes sortes de raisons très secondaires, elles n'ont guère cherché à se rencontrer, à mettre en commun leurs soucis et leurs idées; c'est ainsi que l'on constate une dispersion des efforts qui dépasse ce que l'on peut imaginer, et qui nuit gravement à l'ensemble. Enfin, leurs origines très diverses, et surtout leur évolution en vase clos ont abouti à une disparité de résultats qui rend très difficile une appréciation objective, dans la mesure où la même terminologie employée ne préjuge nullement de la réalité qu'elle recouvre. Toutefois, si cette analyse d'ensemble n'empêche point de rendre hommage à ceux qui, les premiers, ont senti avec acuité les besoins de leur époque et se sont efforcés d'y répondre, on peut également se demander dans quelle mesure une fidélité trop étroite à ce qu'ils ont construit ne constitue pas finalement une trahison de la pensée profonde qui les avait, à l'époque, inspirés.

L'Equipe Sociale de Préservation de l'Enfance en Danger Moral.

Fondée vers 1940 par un groupe d'étudiants, de Chefs scouts et de jeunes travailleurs sociaux réunis autour d'une religieuse extrêmement active, Soeur Cécile, cette association avait, comme objectif primitif, la prise en charge préventive, par le biais des loisirs, de la population enfantine d'un quartier d'Alger; peu à peu, sous la pression des circonstances, cette équipe a été amenée à se spécialiser et à graviter autour du Tribunal pour Enfants, afin de compléter d'une façon souple son action forcément limitée. C'est ainsi que dès 1944, date de la création officielle d'un "Service Social auprès du Tribunal", le Dr Porot et son "Equipe Sociale" pouvaient proposer un dispositif quasi complet de prévention, de secrétariat, de liberté surveillée et de service de suite, qui renforça singulièrement, en personnel et en moyens, l'ampleur et l'efficacité de l'organisme officiel. L'Equipe Sociale fonctionnait avec diverses subventions, ainsi qu'avec le remboursement de certains frais pour les mineurs relevant du Tribunal.

Elle avait en charge des dépenses très diverses : trousseaux, pensions, matériel scolaire, outillage professionnel, matériaux pour activités, déplacements, appareillages médicaux, etc...

Mais, peu à peu, les organismes officiels dont la mise en place avait été facilitée par l'association prirent la relève et assumèrent progressivement eux-mêmes leur tâche, tant au Service Social, dont l'équipement s'était amélioré, qu'au Service de la Liberté Surveillée qui se structurait peu à peu.

Il y eut alors une période de flottement jusqu'à l'arrivée d'un nouvel animateur qui, en 1950, reprit en mains l'organisation de l'Equipe Sociale; revenant aux premières perspectives, il fut bâti un remarquable plan d'équipement de la Prévention dans l'Algérois, et réalisé le premier foyer de prévention; parallèlement, et d'une façon un peu paradoxale, un Centre d'Accueil fut créé en plein bled sud-constantinois, à Héliopolis, pour 4⁵ adolescents délinquants ruraux. La mort prématurée de l'animateur ne lui permit pas de continuer son plan de prévention, ni de se rendre compte de l'erreur que constituait sa création constantinoise.

Actuellement, malgré le dévouement véritablement héroïque de son équipe d'éducateurs, le Centre d'Héliopolis n'arrive pas à trouver son équilibre et l'Equipe Sociale semble vouloir chercher le sien dans une fusion partielle avec une autre association, "Moissons Nouvelles", dont il sera parlé ultérieurement.

Il nous paraît souhaitable que se poursuive l'actuelle coopération entre les deux oeuvres, mais il nous semble également que l'Equipe Sociale possède une vocation assez originale pour ne point devoir abdiquer sa mission particulière qui concerne le secteur de la prévention, secteur quasi inexistant en Algérie, alors qu'il conditionne une bonne partie de l'avenir. Le Dr Porot, qui préside toujours aux destinées de cette association, le rappelait récemment : "A côté des "lendemains de la rééducation", il faudrait s'occuper des "veilles de la rééducation", si l'on peut dire : par là nous entendons la prévention de l'inadaptation infantile. Les éducateurs ont leur mot à dire dans ce domaine aussi" (12).

Moissons Nouvelles -

Issue d'un groupe de militants jocistes, cette association s'était donné pour but l'éducation en milieu populaire pour "permettre, dans une ambiance éducative, la promotion humaine de tous les éléments du pays, en commençant par les plus déshérités". Pris dans l'engrenage logique de cet engagement au service des jeunes, l'association a été amenée à élargir le champ de son action pour aboutir finalement à la création de Centres Professionnels où elle se proposait de réaliser pleinement la formation technique et humaine des adolescents qui y viendraient. Il y eut à cette époque un magnifique élan dans la recherche et la réalisation de solutions concrètes, accessibles et efficaces. C'est à ce moment que furent ouverts, à Alger, les Centres de Beaufrasier (100 places), pour les garçons, et de Belcourt (100 places), pour les filles, ainsi que les Centres féminins d'Oranie et du Constantinois. On voulut ains'

(12) Rééducation N° 41, Juin-Juillet 1952, page 30.

répondre aux besoins immédiats du Tribunal pour Enfants, de l'Assistance Publique et de certains quartiers déshérités, plusieurs centaines d'enfants purent ainsi bénéficier d'une formation inespérée. Le souci de générosité et de qualité qui animent ces jeunes équipes a vraiment été dans la ligne authentique de Moissons Nouvelles.

La pression des besoins croissants contraignit l'association à des créations complémentaires : un internat à Beaufraisier (80 places), le Centre d'Accueil Ilonier (45 adolescents) à Alger, le Foyer du Jeune Apprenti à Hussein-Dey (35 places). L'esprit des premières équipes continua sur son élan pendant un certain temps; mais la surcharge de travail qui accablait le responsable amena celui-ci à donner insensiblement la priorité aux questions matérielles et administratives, puis, bien tôt, à ne plus voir que cet aspect des problèmes. C'était la classique crise de croissance : il eût fallu faire halte, examiner la situation et prendre les mesures qui s'imposaient ; dédoublement du responsable et arrêt provisoire de l'expansion. Malheureusement, les circonstances ne l'ont pas permis, et, bien au contraire, la mise en adjudication par l'Assistance Publique de la Cité Départementale de l'Enfance ne fit qu'accroître la crise. En effet, Moissons Nouvelles demanda et obtint, en 1954, la gestion de cet énorme orphelinat qui comprenait : un jardin d'enfants (25 places), une maison de seclaires (125 garçons et filles), un foyer de jeunes filles (35 places), ainsi qu'une section "hospice dépositaire" d'effectif très variable. Et, comme il n'y avait plus aucune raison de s'arrêter, un Centre d'Accueil fut ouvert au même moment, à Tlemcen, pour 45 jeunes délinquants.

Dès lors, il ne pouvait être question, et pour longtemps, de faire du travail éducatif en profondeur, ni même de pouvoir assurer aux enfants un minimum de conditions matérielles; d'autant moins que l'orphelinat pris en gestion était centenaire et souffrait d'un arriéré éducatif proportionnel à son âge vénérable. Ce fut le début d'une période extrêmement difficile où se présentèrent simultanément d'insolubles problèmes financiers, de violents conflits avec ou dans le personnel, un affaiblissement de la qualité technique, et même de graves difficultés disciplinaires dans certains Centres.

Seuls l'obstination et l'acharnement laborieux du responsable (qui a, au surplus, assuré parallèlement la gestion de l'Equipe Sociale, elle-aussi mise en difficultés par la brusque disparition de son animateur) évita la dislocation qu'il avait failli provoquer. Il faut maintenant "gagner la seconde manche", celle de la reconstruction; ça ne sera pas la plus facile parce que tout est à faire (révision des implantations et des structures architecturales, aménagement de conditions matérielles éducatives dans les locaux, équipement en matériel éducatif sérieux, mise au point du plan technique, sélection, reclassement et qualification du personnel, amélioration de ses conditions de vie, etc..) et aussi à cause de l'ampleur et de la dispersion des secteurs à normaliser.

Aujourd'hui, toutefois, un espoir peut s'amorcer et ouvrir la porte à la renaissance, et, plus tard sans doute, au rayonnement de Moissons Nouvelles, dont la disparition, à un carrefour vital de la rééducation algérienne, eût été une catastrophe.

Aide et Protection à l'Enfance Algérienne.

Beaucoup plus récente et de création un peu artificielle, cette association franco-musulmane lancée en 1947 est destinée à l'accueil et à la rééducation des garçons musulmans délinquants. Elle possède actuellement deux établissements : l'un à Dalmatie, près de Blida (50 places), l'autre à Pélissier, près de Mostaganem (70 garçons).

Implanté sans réflexion technique ni référencé éducative, le premier est condamné à végéter sans espoir ; la seule utilisation qu'on puisse en concevoir serait de le transformer en foyer de semi-liberté pour la région de Blida. Le second, à peine achevé, est un centre rural tout neuf, malheureusement conçu en système grégaire, mais qui pourra donner quelques résultats, plus tard, si on l'équipe en personnel. Car, dans l'immédiat, l'association ne possède, du haut en bas de son organisation, aucun homme compétent ; il semble d'ailleurs qu'elle ne tienne pas à en avoir puisqu'elle a "brisé les reins" de tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont tenté d'apporter quelques améliorations à un système fort proche, à certains égards, du régime pénitentiaire.

On peut regretter que les musulmans qui siègent au conseil d'administration se soient, toujours et si facilement, laissés bernés au point de couvrir ces établissements de leur réputation et de se rendre ainsi complices d'une escroquerie éducative qui leur donne à peu de frais une bonne conscience.

Croix Rouge Française.

Parmi les multiples activités de la Croix-Rouge en Algérie, et parmi celles plus spécialement destinées à l'enfance, il faut mentionner particulièrement l'Aérium de Chrésa. Situé à 1.500 mètres d'altitude et à 80 km seulement d'Alger, cet important établissement reçoit 180 enfants, garçons et filles, avec des conditions matérielles et sanitaires excellentes, et dans un climat affectif et éducatif très vivant.

Cette maison, dirigée par un administrateur compréhensif et un Chef de Centre compétent, a fait amplement la preuve qu'une action concertée (médicale, éducative, psychologique et pédagogique), menée par un personnel formé, sur les enfants en cure, était "rentable" puisqu'elle leur permettait non seulement de ne pas régresser, mais même d'affronter sans défaillance de santé, de caractère ou de scolarité, la toujours difficile reprise d'une vie normale.

Association Nord Africaine pour l'Enseignement des Aveugles.

Cette très ancienne association a, depuis longtemps, acquis ses titres de noblesse. Elle a créé en 1926, dans la Villa Scale, à El Biar, un centre d'enseignement et de formation professionnelle pour de jeunes aveugles. Dans cette sympathique maison, 70 enfants, garçons

et filles, européens et musulmans, de 6 à 17 ans, bénéficient d'une scolarité normale et d'une formation professionnelle adaptée (musique, tricot, broserie) ou, éventuellement, d'un enseignement secondaire.

On est généralement frappé de l'atmosphère paisible de cet établissement où vole toujours quelque musique ou quelque chanson; et l'on se doit de signaler que, sur les 7 professeurs, aveugles eux-mêmes, que compte la maison, deux sont d'anciens élèves.

Oeuvre du Bon Pasteur d'Angers.

Bien connue dans le monde entier pour son immense action au service des jeunes filles en difficultés, la congrégation du Bon Pasteur possède trois établissements en Algérie. Malheureusement ces maisons n'ont guère suivi la remarquable évolution éducative qui caractérise actuellement cette oeuvre en France. Si le Centre d'El Biar, près d'Alger, s'est presque engagé dans la voie d'une bienfaisante réforme, le brusque déplacement de la Supérieure trop bien intentionnée a privé 150 petites européennes du bénéfice de l'épanouissement qu'elles auraient pu y trouver. Pour le Bon Pasteur de Constantine, la question ne s'est même pas posée, et cette maison ne reçoit d'ailleurs pas de délinquantes. Enfin le Centre de Misserghin (Oran), s'il est un peu ouvert dans le domaine professionnel (puisque ses 170 filles européennes ont la possibilité d'une formation de puériculture et de sténo-dactylographie, en plus du traditionnel enseignement ménager), demeure dans un climat éducatif pour le moins archaïque, où les termes de "rachat" et d'"amendement" forment l'essentiel du dialogue "éducatrice-enfant".

Orphelinats divers.

Dans cette rubrique il faudrait faire rentrer les dizaines de petites sections d'orphelins, semi-orphelins, et cas sociaux que presque tous les organismes civils, militaires ou religieux (Chemins de Fer, Marine, Congrégations...) semblent mettre un point d'honneur à garder en conserve. Ils sont trop nombreux et de trop peu de valeur en général pour s'y attarder. Il nous a simplement semblé intéressant de relever les cinq plus importants qui, par leur diversité, donneront une idée de ce que sont les autres, en plus petit et souvent en moins bien :

- L'Orphelinat de Notre-Dame d'Afrique, à Alger, tenu par des religieuses franciscaines assure l'éducation de 100 fillettes européennes, de 5 à 18 ans, leur donne un enseignement scolaire et une formation ménagère. Les bâtiments, l'organisation et l'ambiance de cette maison sont dans le plus pur style orphelinat et la médiocrité des moyens ne fait qu'augmenter cette impression, malgré les très réels efforts des responsables.

- L'Orphelinat protestant de "Claire Colline" à Dely Ibrahim (Alger) est dirigé par un pasteur et sa femme. Ce respectable établissement, âgé de 110 ans, reçoit une soixantaine d'enfants protestants, garçons et filles.

de 5 à 18 ans, à qui il procure une instruction scolaire et une formation professionnelle assez dispersée. Malgré le cadre magnifique, le climat de cette maison se ressent d'une austérité un peu trop affectée et d'un paternalisme trop exclusif malgré sa bienveillance.

- La Maison d'enfants de Ben Chicac (Alger) gérée par un conseil d'administration semi-public, est un énorme Centre de 500 places, pour garçons et filles, européens et musulmans, de 6 à 14 ans (limite provisoire). Fort bien équipé matériellement, cet établissement, ouvert depuis 3 ans seulement, cherche actuellement une formule afin d'utiliser, pour la formation professionnelle ultérieure des enfants, les ressources de son immense domaine agricole.

- L'Orphelinat Départemental de Misserghin (Oran) est dirigé par des religieuses trinitaires. Il abrite 75 filles, européennes et musulmanes, de 5 à 21 ans, qui reçoivent une formation scolaire, ménagère et religieuse, dans un cadre de vie et un climat tout à fait hors de la vie réelle.

- Le centre d'Education Artisanale et Agricole, également situé à Misserghin, est réservé aux garçons, de 14 à 17 ans. Des Pères du Saint-Esprit, assez réalistes, y donnent, à une centaine de jeunes européens, un enseignement professionnel para-rural (mécanique, menuiserie, cordonnerie, agriculture) de valeur suffisante pour avoir été agréé par l'Enseignement Technique.

On peut se demander, devant une telle dispersion, s'il existe des caractères communs à tout ce secteur privé, et s'il est possible de formuler des remarques d'ordre général. En réalité, on trouve bien des dominantes, mais elles se situent plus dans un plan chronologique et évolutif que dans une perspective interne. En effet, le premier facteur commun, propre à toutes ces tentatives, c'est l'immense mérite d'avoir senti et répondu immédiatement aux besoins les plus urgents, alors que les pouvoirs publics étaient encore bien loin d'avoir découvert l'existence d'un problème, et d'avoir subsisté, sans aide et pourtant sans défaillance, à une époque où le secteur public, encore effaré de ce qu'il découvrirait, se sentait incapable de faire face à l'ampleur des besoins. La seconde dominante est plutôt négative ; c'est la commune somnolence qui a saisi toutes ces oeuvres à tour de rôle le jour où les pouvoirs publics ont rendu hommage à leurs réalisations et ont officiellement commencé à les aider. Dans les cas assez rares, où leur vitalité n'en a pas été diminuée, elles ont investi leurs ressources nouvelles en "expansions" avant d'avoir effectué leur "amélioration"; c'est ainsi que le secteur privé s'est laissé dépasser rapidement et régulièrement par la progression des techniques éducatives. Dans beaucoup de cas, il a même complètement "perdu le contact", précisément au moment où les pouvoirs publics, qui, eux, découvrent le problème, commencent à en devenir conscients. Heureusement, ou malheureusement (on ne sait), l'administration ne dispose d'aucun moyen de coercition, ni même de contrôle, puisque les circulaires de France ne s'appliquent pas en Algérie.

n'existe aucun critère d'agrément ou d'habilitation d'une maison d'enfants, et que n'importe qui peut ouvrir, n'importe où, n'importe quel établissement avec la certitude d'une aide financière s'il dispose seulement d'un appui politique.

Il est généralement reconnu que, presque partout, le secteur privé constitue le terrain privilégié des essais précurseurs, des expériences audacieuses qui ouvrent le chemin aux réalisations de l'administration. Il est également admis que le secteur privé demeure le flambeau d'une conception personnaliste de l'homme, qui ne peut être prise en considération par le secteur public, alourdi de son pesant appareillage administratif. Or, en Algérie, le secteur privé, qui se dit pourtant dépositaire d'un certain spiritualisme est à la remorque de l'administration, même sur le simple plan doctrinal.

Ce n'est que lorsqu'il se sera de nouveau situé dans la perspective des deux orientations ci-dessus que le secteur privé d'ici aura retrouvé les lignes de force de sa vocation algérienne. Il est grand temps qu'il le fasse.

o o

IV - PERSPECTIVES D'ENSEMBLE -

L'impression générale qui se dégage après cette investigation, c'est la disproportion entre la découverte d'une somme considérable d'efforts et la constatation d'une double insuffisance : quantitative et qualitative. Il est bien évident, en effet, que l'équipement actuel n'est pas en mesure de faire face à des besoins qui sont (au moins dans certains domaines) quasi indénombrables. D'autre part, si l'on excepte quelques rares expériences-pilotes, l'ensemble du dispositif est fermé dans ses méthodes, inadéquat dans son organisation et fonctionne bien souvent par la force de l'habitude. Enfin, à la différence de la France, où les régions possèdent des organismes semi-publics de coordination destinés à créer, soutenir, défendre, orienter, perfectionner les établissements dans l'intérêt de la région, l'Algérie ne possède à peu près rien de ce genre, ce qui ne fait qu'accentuer l'impression d'anarchie.

Une enquête, réalisée par la Délégation algérienne de l'ANEJI (13) dans le courant de l'année 1955, faisait apparaître au 1er Janvier 1956 un total de 52 établissements d'enfants inadaptés (toutes catégories). L'étude par départements donne : 9 maisons en Oranie, 35 dans l'Algérois, et 8 pour le Constantinois.

La discrimination entre secteur public et secteur privé indique 20 établissements pour le premier et 32 pour le second. L'analyse par stades de travail éducatif fait apparaître 3 maisons d'observation, 46 d'éducation et 3 de post-cure. Une étude plus approfondie du tableau récapitulatif ci-après annexé, auquel le lecteur est prié de bien

(13) Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés.

vouloir se reporter, indique de nombreuses anomalies, trop nombreuses mêmes pour qu'il soit possible de les relever toutes; signalons simplement que, seuls les délinquants, peuvent bénéficier d'une observation, mais que, par contre, s'ils sont caractériels profonds, ils ne peuvent être rééduqués, le seul centre spécialisé dans ce travail étant un établissement de la Santé; ou bien il faut être orphelin ou délinquant pour avoir droit à un foyer de transition (post-cure ou semi-liberté); ou encore que les infirmes moteurs ne disposent d'aucun établissement les prenant en charge totalement, etc...

La même enquête, qui portait également sur le personnel éducatif des établissements fit apparaître les chiffres suivants : un total de 320 personnes occupant des postes éducatifs, total se décomposant ainsi :

- en secteur public : 139 européens et 1 musulman : 140 éducateurs
- en secteur privé : 145 européens et 35 musulmans : 180 éducateurs

soit, en récapitulant verticalement, 284 européens et 36 musulmans. Une analyse qualitative, se réduisant à la classification en trois catégories simples (non formés, formés, diplômés) donna les résultats suivants :

- musulmans : non formés : 29 ; formés : 6 ; diplômés : 1
- Européens : non formés : 199 ; formés : 79 ; diplômés : 6

Cette proportion de 7 diplômés (dont 1 musulman) sur un chiffre global de 320 éducateurs donne un élément d'appréciation qui se passe de commentaires (précisons que nous comptons comme diplômés ceux des Ecoles d'éducateurs reconnues conjointement par les Ministères et par l'A.N. E.J.I.). Au plan régional, l'une des demandes de la délégation ANEJI est que les établissements n'engagent pas de personnel s'il ne possède au moins le diplôme de Moniteur de colonies de vacances; mais cette condition minima est encore loin d'être effective partout.

Un autre résultat de l'enquête fut aussi de permettre une meilleure connaissance quantitative de la "population" qui remplit les établissements. En effet, le chiffre global de 6.025 (cf. tableau) ventilé par départements, donne respectivement les effectifs de 925 en Oranie, 4.145 dans l'Algérois, et 955 pour le Constantinois. L'analyse par stades de travail éducatif, plus saisissante encore que le rapport du nombre d'établissements correspondants, indique 270 enfants en observation, 5.645 en rééducation et 110 seulement en post-cure. D'autre part, cette population se répartit de la façon suivante :

Secteur	Origine	Oran	Alger	Constantine	Totaux partiels	Total
Public	Musulmans	540	1.620	716	2.875	3.410
	Européens	110	380	45	535	
Privé	Musulmans	120	1.220	90	1.430	2.615
	Européens	155	925	105	1.165	

Soit, par récapitulation, 1.720 européens et 4.305 musulmans. On est frappé, à la réflexion, par l'importance relative du nombre des petits européens. Cela tient à deux raisons : tout d'abord, au fait qu'on a créé, proportionnellement, plus d'établissements pour eux que pour les petits musulmans; et ensuite, au fait qu'il existe, comme nous le signalons dans l'introduction, un sous-prolétariat européen dont les contextes de vies et les besoins sont identiques, en niveau, à ceux des musulmans, et dont les aspirations pourraient être communes si elles n'étaient opposées pour des fins politiques.

On peut maintenant se demander ce que sont les rapports entre cette population d'enfants et ce personnel éducatif. Il est bien difficile de proposer à une telle question une réponse générale ; mais il est possible de procéder à une catégorisation élémentaire des attitudes des éducateurs (les réactions des enfants seront, pour des professionnels, faciles à déduire) selon leur état d'esprit et leur origine ; il faut toutefois bien préciser que cette classification n'est catégorique que pour la clarté de l'analyse, et que les dangers qui y sont mentionnés sont ceux qui menacent vraiment les éducateurs, sans cependant que tous y succombent, ou même en soient affectés avec une égale intensité.

- Il y a ceux qui considèrent cette activité comme un agréable "chantier de chômage". S'ils sont européens et qu'ils ont des enfants européens, ce ne sera qu'une quelconque garderie, mais s'ils ont des enfants musulmans, ils risquent fort de ne pouvoir appliquer que les axiomes dont ils ont été imprégnés, à savoir que "graine de bicot" se mène "à la trique" et le régime pénitentiaire ne sera peut-être pas loin. Si ces éducateurs sont musulmans, quels que soient les enfants qu'ils aient, ils courent le danger de glisser insensiblement vers des compensations autoritaires faciles, et le régime de caudisme peut s'instaurer à bref délai.

- Il y a ceux qui accomplissent leur tâche avec une bonne volonté maladrote mais un dévouement sincère; ils composent heureusement une grande partie de l'effectif; qu'ils soient européens ou musulmans, que leurs enfants soient l'un ou l'autre, il y aura peu de tensions et de difficultés ; ils seront assez soucieux de résoudre les problèmes matériels et d'avoir des activités satisfaisantes pour que les enfants qu'ils ont en charge soient heureux, à condition évidemment qu'ils ne soient pas trop difficiles ;

mais l'avenir que ces enfants auront à assumer n'est nullement préparé par cette façon d'agir.

- Il y a ceux, enfin, qui ont assez de maturité personnelle et d'expérience professionnelle pour sentir avec acuité et penser en profondeur les douloureux dilemmes que leurs enfants se posent confusément jusqu'au jour proche ou lointain, où un incident fortuit projette le drame en pleine clarté. Si ces éducateurs sont musulmans et ont des enfants de même origine, ils auront souvent à débattre des conflits; par exemple entre leur devoir d'obéissance à un directeur européen et leur devoir d'obéissance religieuse, entre leur respect pour une référence orientale et leur reconnaissance à l'égard d'une référence occidentale, entre les exigences d'un ordre extérieur et les impératifs d'un ordre intérieur; s'ils ont des enfants européens, ils devront se contrôler en de difficiles nuances pour être capables d'autorité et même de sévérité sans cependant y laisser passer la moindre trace de l'agressivité latente qu'ils peuvent nourrir à l'égard de ce que ces enfants représentent. Si les éducateurs sont européens, les difficultés seront les mêmes en sens inverse, avec moins de dualité intérieure mais de plus grands scrupules quant à l'orientation de l'épanouissement de leurs enfants; car, s'ils sont responsables d'enfants musulmans, ils auront à maintenir un douloureux équilibre entre une éducation de soumission qui conduit à la servitude et une éducation de liberté qui conduit à la révolte; si ce sont des enfants européens qu'ils ont en charge, il leur reviendra le difficile travail de les désintoxiquer du racisme qui les imprègne, sans toutefois leur faire perdre la fierté de ce qu'ils sont. Situation inconfortable que celle des éducateurs de cette troisième catégorie, qui se sentent perpétuellement en situation faussée! Mais, du brassage d'enfants et d'éducateurs des deux origines, de l'anxiété de ces éducateurs et de leur recherche tâtonnante, sortiront les solutions individuelles et les aménagements humains indispensables à ce pays déchiré qu'un éducateur de vocation authentique ne peut que vouloir rendre plus communautaire, plus fraternel et plus épanouissant pour tous les enfants qui y demeurent.

Cette analyse des difficultés particulières qui se posent aux éducateurs algériens, l'énumération qui serait fastidieuse des difficultés de recrutement que rencontre le secteur public, la constatation du faible niveau technique dans le secteur privé, le chiffre ridicule de diplômés exerçant en Algérie, tout cela conduit à l'inéluctable question : qu'y a-t-il comme solution ?

Cette solution existe. Elle est même fort simple : il faut, à Alger créer une école d'éducateurs spécialisés. C'est ce à quoi aspirent, depuis des années, tous les travailleurs sociaux d'Algérie, tous les responsables des services publics intéressés, tous les animateurs sincères d'œuvres privées. Cette école comprendrait, comme celles de France, un an d'ensei-

gnement théorique en internat avec des stages d'information, un an de grands stages et de cours de spécialisations, et une année probatoire dans le métier, à l'issue de laquelle un mémoire serait présenté sur un sujet particulièrement étudié, puis vécu, durant ces trois années. Il est bien évident que toute la partie "étude du milieu" bénéficierait d'une hypertrophie intentionnelle puisqu'elle devrait apporter à chaque groupe ethnique une connaissance suffisante de la langue, des coutumes, et de la culture de l'autre groupe; il est compréhensible également que cet internat n'aurait pas seulement pour but d'amener ses élèves à une connaissance vécue des notions de responsabilité matérielle, de dynamisme de groupe, de transfert, d'introspection, etc, mais aussi à une prise de conscience objective des composantes, des mécanismes et des conditionnements qui caractérisent les tensions raciales. Cette école, après la formation commune de première année, dispenserait un enseignement polyvalent préparant les différentes orientations possibles de ses élèves : maisons de déficients physiques, centres d'arriérés, établissements pour caractériels, centres sociaux, observation, semi-liberté, etc. Enfin, cette école serait le laboratoire encore inexistant, où se retrouveraient toutes les compétences actuellement très dispersées des différentes disciplines dont relève le domaine de l'enfance inadaptée; et c'est ainsi que toutes sortes de travailleurs sociaux, médecins, assistantes sociales, délégués à la liberté surveillée, assistantes d'hygiène scolaire, magistrats, psychologues ou même anciens éducateurs désirant se perfectionner, pourraient y trouver la nourriture nécessaire à leur approfondissement des questions de l'enfance algérienne...

Pourquoi l'Ecole n'existe-t-elle pas encore malgré l'urgence des besoins, malgré l'unanimité des vœux, malgré la lutte menée depuis cinq ans auprès de la haute administration algérienne par MANEJI ? Parce que, pour être reconnue sans réticence par le secteur public, pour représenter une autorité technique aux yeux du secteur privé, pour demeurer réellement indépendante de pensée, il est souhaitable que cette école soit un "Institut d'Université", et qu'elle fonctionne par la coopération des trois Directions : Education Nationale, Santé, Justice. Or, si chacune de ces trois autorités est bien d'accord sur le principe, il a été impossible, jusqu'à ce jour, de les mettre d'accord sur les modalités pratiques; et comme, pratiquement, aucune des circulaires ministérielles qui réglementent ces questions en France n'est appliquée en Algérie, c'est un précédent qu'il faut créer de toutes pièces. La tentative n'en est que plus ardue, et rien ne permet d'affirmer qu'elle aboutira.

Pour compléter ce tour d'horizon, il ne nous semble pas inutile de mentionner quelques-unes des forces qui oeuvrent sur ce chantier de la protection de l'enfance inadaptée en Algérie, d'une façon moins directe, mais cependant souvent bien utile. Depuis 1947, l'Association "Connaissance de l'enfance", jouant un rôle analogue à celui de l'Ecole des Parents à Paris, s'efforce d'informer l'opinion publique sur toutes les questions de psychologie, de pédagogie et de sociologie infantile; par ses cycles de conférences destinées au grand public, au corps enseignant ou aux tra-

vailleurs sociaux, par ses exposés dans les écoles en collaboration avec la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, cette association a contribué à intéresser le public algérien aux problèmes de l'hygiène infantile, qu'elle soit physique ou mentale; cette action, animée depuis le début par M.H. LUCCIONI, est prolongée par la revue "Connaissance de l'Enfance". Parallèlement, la section algérienne du Comité Français de Secours aux Enfants réalise, depuis de nombreuses années, un nécessaire travail social par ses divers services de "dépannage" en faveur des familles et des enfants en difficulté; sa revue "Enfances", contribue par son action vulgarisatrice à élargir l'aide aux enfants qui est la raison d'être de ce groupement dirigé par Mme Charles-Vallin.

Par ailleurs, les délégations algériennes de l'Union Française des Colonies de Vacances (UFCV) et des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) ont parfaitement senti la gravité de la situation où se trouvait l'enfance inadaptée en Algérie. Elles ont toujours apporté une aide précieuse aux établissements et aux associations, soit en amorçant un vaste travail de prévention par les loisirs, soit en accueillant des enfants en colonies de vacances, soit en enseignant diverses techniques aux éducateurs, ou même en encadrant certains stages d'initiation ou de perfectionnement organisés à l'intention des éducateurs débutants ou en fonction; dépassant les querelles d'étiquettes qui, en France, limitent et atrophiaient l'action, ces jeunes équipes algériennes ont fait lever une génération de garçons et de filles, européens et musulmans, dont on peut espérer qu'ils assureront pour moitié la relève qu'attend la protection de l'enfance inadaptée d'Algérie pour pouvoir faire un nouveau bon en avant. L'autre moitié de cette relève viendra vraisemblablement des mouvements de jeunesse. En effet, tous Ajistés, Scouts (neutres, catholiques ou musulmans) et autres sont extrêmement ouverts à la détresse de l'enfance algérienne, et une bonne part des cadres actuellement en chantier sont issus de ce secteur. On peut penser que la source n'est pas tarie, et le fraternel esprit qui les a fait resserrer leurs rangs (14) devant les récents événements, en réaction contre l'attitude générale des autres jeunes, est une garantie de leur future prise en charge communautaire des enfants algériens.

Dans une perspective plus spécialisée, la délégation algérienne de l'A.N.E.J.I., fondée en 1951, s'est efforcée de constituer le carrefour de rencontres, de confrontations et d'enrichissement de tous les travailleurs sociaux qui oeuvrent, d'une façon ou d'une autre, au service de l'enfance inadaptée. Tous les trimestres, une rencontre régionale les regroupe autour de thèmes de recherche qu'ils s'efforcent d'approfondir dans un sens algérien; diverses commissions se sont attaquées aux aspects particuliers des problèmes locaux, et des stages ont permis aux éducateurs de se former ou de se perfectionner; un important effort

(14) Création de l'AJAAS (Association des Jeunes Algériens pour l'Action Sociale) en février 1953, sous l'inspiration de M. Omar Lagha, Président des Scouts Musulmans Algériens.

d'information (circulaires techniques, revues et livres) a également été réalisé pour tenir les éducateurs au courant de l'évolution des idées et les aider ainsi à augmenter l'efficacité de leur action éducative; parallèlement, un gros travail était accompli pour faire améliorer peu à peu leurs conditions de vie; un service régional de placement s'efforce aussi d'harmoniser au mieux les offres et les demandes d'emploi; de plus, un travail ingrat de recherche et d'analyse a permis de rassembler une importante documentation (sans laquelle le présent bilan eût été impossible) au service des travailleurs sociaux. Enfin, d'importantes journées d'études sont organisées sur des sujets d'ordre général, telles les dernières qui, en Janvier 1956, rassemblèrent au Centre éducatif d'El Riath 160 jeunes européens et musulmans, garçons et filles, pour étudier en commun les actuels "Aspects et perspectives d'éducation féminine en Algérie", sous la présidence effective de Melle Tillion, ethnologue et chargée de mission au Cabinet du Gouverneur Général.

Ajoutons, en terminant cette analyse, que l'Algérie se situe actuellement (toujours en 1956) à mi-chemin entre la Tunisie (qui ne possède que; une consultation de psycho-biologie de l'Enfant, deux centres publics pour délinquants, deux villages d'enfants, deux foyers de jeunes filles, une oeuvre privée et quelques orphelinats) et le Maroc (qui dispose d'une quantité, d'une gamme et d'une coordination d'établissements que tout le Maghreb peut lui envier (15). L'ensemble de la protection de l'enfance en Algérie pourrait cependant tenir la tête des trois pays, mais il faudrait pour cela secouer la poussière des vieilles habitudes et accepter de vivifiantes transfusions entre français de France et français d'Algérie, comme entre musulmans et européens; il faudrait également se souvenir, comme l'écrivait le Professeur Ph. Marçais que " l'on a, en Algérie, il faut bien le dire, une tendance très marquée à être prisonnier du jugement qui est le fruit d'une expérience nullement personnelle; on se repasse les formules qu'on tient pour définitives, comme l'on fait de disques éraillés par l'usage, et par surcroît démodés. La pente d'évolution où se trouve actuellement placée l'Algérie nous paraît très rapide et la révision de jugements-clichés, toujours souhaitable, est maintenant devenue indispensable" (16).

V-CONCLUSIONS -

Avant de formuler les remarques dominantes qui se dégagent de cette étude, il est nécessaire d'en rappeler la relativité : en effet, il est des besoins tellement gigantesques qu'on ne peut songer à les satisfaire sans le concours de plusieurs générations, même si l'on dispose de moyens proportionnés; d'autre part, le courant d'opinion

(15) Coordination, n° 1-2, 1er semestre 1955, p. 26

(16) Connaissance de l'Enfance, N° 2, second trimestre 1954, p. 3

en faveur de l'enfance inadaptée, qu'on peut s'étonner de voir naître à peine en Algérie, n'est guère âgé que d'une quinzaine d'années en France même; de plus, si l'on compare, à besoins et à moyens égaux, l'ampleur et la qualité d'équipement de certaines régions de France, on se rend mieux compte de l'extraordinaire effort accompli par quelques-uns en Algérie; enfin, l'examen de la protection de l'enfance inadaptée dans d'autres pays, où cependant les obstacles sont moins nombreux, permet de s'apercevoir que, relativement, l'Algérie n'est nullement la dernière au classement.

Ces réserves faites, on peut tenter de résumer la situation de la protection de l'enfance inadaptée en Algérie, par les sept points suivants : insuffisance d'établissements; très faible évolution de l'équipement; absence de doctrine algérienne d'ensemble; rareté des compétences professionnelles; inexistence de moyens rationnels de formation technique; et, surtout, imbrication dans une situation politique très difficile. En contre-partie : des ressources trop peu connues de foi et de combativité, dans les deux groupes ethniques.

Nous avons soigneusement évité, tout au long de cette étude, de tomber dans des confusions de plans; mais il est, en réalité, quasi impossible de dissocier les problèmes, et ce serait maintenant malhonnête de notre part que de ne point y aboutir; car c'est toute la population juvénile de ce pays qui, en fait, est rendue inadaptée par la situation socio-économico-politique. Le jeune européen, sclérosé dans une attitude de supériorité compensatrice, se voit refuser les chemins d'accès à une âme ouverte et à un cœur fraternel. Le jeune musulman, durci dans son infériorité susceptible, se voit renfermer dans un système de vie bâti sur l'injustice et générateur de haine.

Parlant du premier, M. Le Tourneau, chargé de cours à la faculté des lettres d'Alger, écrivait en 1948 : "Il (le lecteur) pourra mesurer alors, en prenant conscience de la diversité de l'enfance, combien il est difficile d'arriver, je ne dis pas à l'uniformité des adultes, chose impossible et nullement souhaitable, mais seulement à leur bonne harmonie dans la vie de tous les jours, et il comprendra la nécessité, pour les éducateurs, d'inculquer aux enfants des vertus plus nécessaires ici qu'ailleurs : la tolérance, l'effort de compréhension mutuelle, le respect scrupuleux des comportements, des idées, des croyances d'autrui" (17).

Parlant du second, M. Iuccioni, psychologue au centre médico-psychologique de l'enfance d'Alger, déclarait, la même année : "Les conflits raciaux peuvent être à l'origine des révoltes collectives; mais elles provoquent, surtout chez l'enfant, dans les milieux scolaires et familiaux, des réactions individuelles dont l'étude mérite d'être entreprise. Les troubles qui nous intéressent étaient en général moins fréquents et moins profonds jadis, bien que les "situations d'infériorité" tendent aujourd'hui à disparaître... La question demeure donc entière

(17) Educateurs, N° 15, Mai-Juin 1948, p. 246.

de savoir pourquoi les enfants soumis aux même manifestations ethniques réagissent différemment : autrefois par une acceptation d'infériorité plus ou moins malheureuse, aujourd'hui par une agressivité diverse dans ses formes et ses orientations" (18).

On comprend infiniment mieux, dans ces deux perspectives, le sens profond de la motion que la Délégation des éducateurs algériens (européens et musulmans) a publiée au récent Congrès de l'Association Internationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés (Fontainebleau - Juillet 1956), et dans laquelle, considérant les vivantes similitudes qu'offrent les relations entre la France et les populations algériennes avec une situation "parents-enfants" (la population européenne étant l'enfant légitime, et la population autochtone l'enfant adopté), elle écrivait :

" La croissance d'un enfant exige beaucoup de soins, d'attention et de persévérance. Elle réclame également assez d'intelligence et de désintéressement pour que l'acheminement vers la maturité se fasse dans une progression telle que l'exercice de la liberté soit gradué pour en limiter les risques, mais suffisant pour en permettre l'acquisition réelle.

Faute de quoi l'enfant, ne pouvant franchir harmonieusement les sevrages nécessaires, se trouve perturbé, se durcit, puis se révolte contre l'autorité parentale, incompréhensive de ses besoins légitimement progressifs. Cet affrontement constitue généralement une étape normale vers une maturité adulte; cependant la prolongation anormale d'un tel état fait de l'enfant un caractériel, l'accule au conflit, à la névrose.

Cette situation, bien connue, atteint une intensité démultipliée dans le cas où cet enfant est un adopté. Mais c'est à un degré paroxystique que se trouve porté le conflit lorsque cet enfant adopté se trouve en concurrence, dans l'affection parentale, avec un enfant légitime par trop privilégié.

Justifier la carence éducative par le fait que l'enfant adopté n'a pas une personnalité suffisamment intéressante équivaudrait, de la part des parents, à la rédaction de leur propre acte d'accusation puisqu'ils sont eux-mêmes comptables du développement qu'aurait dû avoir cette personnalité.

Quant à l'attitude qui consisterait à sanctionner par une privation définitive de liberté les conduites anti-sociales de l'enfant ainsi rendu inadapté, elle conduirait (dans le cas d'une assistance à l'enfance logiquement appliquée) les parents devant un tribunal pour une éventuelle déchéance, et l'enfant vers des éducateurs spécialisés pour les soins particuliers que réclamerait son état".

(18) International Congress of Mental Health (London 1948). Volume 2, p. 138.

Ce texte se passerait de commentaires s'il n'évoquait irrésistiblement à notre souvenir deux pensées déjà anciennes d'éducateurs français connus :

" Si tu donnes aujourd'hui une gifle, demain, puisque la gifle aura été sans effet, il te faudra donner un coup de poing, après demain un coup de matraque, puis installer une chambre des supplices "(19).

" Un éducateur qui ne tient pas sa promesse envers le garçon, rend impossibles les contrats à venir " (20).

L'avertissement que nous donnaient, il y aura bientôt dix ans, MM. Le Tourneau et Luccioni, a été cruellement confirmé par les faits. Aussi ne pouvons-nous terminer cette étude d'une façon plus actuelle et plus éducative qu'en reprenant à notre compte quelques lignes de la conclusion d'une excellente analyse, intitulée "La jeunesse algérienne devant son destin", et parue dans un numéro du défunt journal libéral d'Alger (numéro d'ailleurs saisi par la police) :

" De quelque communauté que viennent ces jeunes, qu'ils soient maghrébins ou européens, ils sont avant tout Algériens; mais ils ne le savent pas assez, et surtout ils ne le savent pas "ensemble". Il leur manque un lien commun qui cimenterait leur amitié. C'est là seulement ce qui les sauverait de l'incertitude actuelle, qui ne peut que les éteindre. Quelque soit la forme particulière de l'issue des combats et surtout du débat, il est certain que si l'on ne sait pas unir les jeunes de ce pays autour d'un idéal commun, ils ne seront que les enfants perdus d'un peuple mort " (21).

Alger, le 25 Décembre 1956
à la fête des enfants.

(19) Fernand Deligny, "Graine de Crapule", p. 16- Michon éditeur (1948)

(20) Jacques Selesse, "Coordination " N° 3, 3ème trimestre 1953, p.16

(21) Espoir-Algérie, N° 11, 8 Décembre 1956, p. 5

BIBLIOGRAPHIE

ALGERIE MEDICALE (3 rue Pélissier, Alger)

N° 1 - Janvier 1951 - Article du Dr JM Sutter

REEDUCATION (7 rue de Navarre, Paris V°)

N° 3 - Janvier 1948 - Article du Dr Porot

N° 18 - Novembre 1949 - Enquête de l'Equipe du Dr Porot

N° 38 - Mars 1952 - Article de M.H. Joubrel

N° 41 - Juin-Juillet 1952 - Enquête de l'équipe de Douéra

EDUCATEURS (31 rue de Fleurus, Paris VI°)

N° 15 - Mai-Juin 1948 - Article de M.B. Le Tourneau

N° 20 - Mars-Avril 1949 - Article de M. Legeais

AMINA (46 rue Cheneb, Alger)

N° 4 - Mars-Avril-Mai 1931 - Rapports à l'Association Catholique des Etudiants

SAUVEGARDE DE L'ENFANCE (28 Place St Georges, Paris 9°)

N° 8 - Août-Octobre 1950 - Numéro spécial sur l'Algérie

CAHIERS MEDICAUX DE L'UNION FRANCAISE (3 rue Pélissier, Alger)

N° 28 - Mars 1949 - Article du Dr JM Sutter

N° 1 - Janvier 1952 - Article du Dr JM Sutter

CONNAISSANCE DE L'ENFANCE (3 rue Pélissier, Alger)

N° 2 - Second trimestre 1954 - Article du Pr Ph. Marçais

ENFANCES (Foyer Civique, Alger)

N° 5 - Juin-Juillet 1955 - Article du Dr Amouyal

N° 8 - Janvier 1956 - Article du Dr P. Combes

Article du Dr JM Sutter

N° 9 - Février-Mars 1956 - Article du Juge E. Tonneau

N° 10 - Avril-Mai, 1956 - Enquête de M.P. Ambroise-Thomas

DOCUMENTS ALGERIENS (Service de Documentation du Gouvernement Général, Alger)

N° 27 - Série Sociale - 25 Janvier 1950 - Article du Dr J Ruff

COORDINATION (309, Avenue Mohamed V, Rabat)

N° 7 - Juillet 1954 - Article de M. J. Ladsous

N° 8 - Octobre 1954 - Article de M. E. Tonneau

Article de M. Verdier

N° 1-2 - Premier Semestre 1955 - Article de MM. P Alleing et P. Tixier.

N° 3 - Juillet 1955 - Numéro spécial sur l'Education surveillée en Afrique du Nord

REVUE INTERNATIONALE DE DROIT PENAL (11, rue Soufflot, Paris, 5°)

Année 1954 - Article de M. Chavanne.

CENTRES SOCIAUX (35 bis rue Luciani, El Biar, Alger)

N° 1 - Avril 1956 - Article sur la situation des Centres

LIAISONS (Foyer Henri Guibé, Quai Vandoeuvre, Caen, Calvados)

- N° 12 - Octobre 1954 - Article de M. J. Gauneau
- N° 9 - Janvier 1954 - Article de M. J. Ladsous
- N° 10 - Avril 1954 - Article de M. M. Lemay

ESPOIR-ALGERIE (Boite Postale 17, La Redoute, Alger)

- N° 11 - 8 Décembre 1958 - Article de M. J. Blaise

Actes du Congrès de Londres (OMS - Organisation Mondiale de la Sa
1948) Intervention de M. Luccioni

Actes du Congrès de Bruxelles (AIEJI- Association Internationale
Educateurs de Jeunes Inadaptés - 1958) Communication de M. J
Gauneau.

Voir également :

"Elements bibliographiques sur les problèmes d'enseignement et d'é
cation en Afrique du Nord" (Editions IBLA, 12 rue Djemaa El Haoua,
Tunis) On y sera frappé de la quantité des documents marocains et
tunisiens, à côté de la pauvreté des références algériennes.

Ainsi que :

- " Liste des Etablissements et Organismes s'occupant d'Enfants en
Algérie".
- " Pédagogie de l'Enfant Musulman".
- " Aspects et perspectives d'Education Féminine en Algérie" (à paraître)
- ces trois dernières brochures éditées par la Délégation Algérienne
de l'ANEJI, 43 bis Boulevard du Télémy, Alger.

NOTA : A ceux qui, intéressés par cette étude partielle, souhaite-
raient appréhender l'ensemble du problème posé par la jeunesse al-
gérienne, il faut conseiller le remarquable ouvrage du Secrétariat
Social d'Alger, achevé quelques mois après cette étude et publié
sous le titre de "L'Algérie et sa jeunesse" (430 pages, 1.200 Frs,
Secrétariat Social, 5 rue Horace Vernet, Alger, C.C.P. : Alger
115-421) .

U A S R U A O - L

1958

1958

1958